



COVID-19 et occupation : la double peine des Palestiniens

Description



Une artiste palestinienne peint une fresque murale pour sensibiliser le public au COVID-19
À Khan Younis, dans la bande de Gaza (Ashraf Amra à?? APA Images)

Par à??Agence Média Palestine, le 27 juillet 2020

[Dossier presse Agence Juillet 2020TÃ©IÃ©charger](#)

Suite Ã lâ??Ã©ruption du COVID-19, les Palestiniens doivent faire face Ã une double rÃ©pression israÃ©lienne sur le plan politique et sanitaire.

La bande de Gaza et la Cisjordanie manquent cruellement de matÃ©riel, notamment dâ??Ã©quipements de protection individuelle et dâ??agents de santÃ© qualifiÃ©s, en raison des pÃ©nuries locales auxquelles sâ??ajoute le facteur aggravant des restrictions imposÃ©es de longue date par le blocus et lâ??occupation.

•



COVID-19 ET OCCUPATION : LA DOUBLE PEINE DES PALESTINIENS

En chiffres jusqu'au 23 juillet 2020
22h00 (GMT+2)



11 800 cas confirmés

3326 guéris

70 morts



75 cas confirmés

68 guéris

1 mort

11 875 cas confirmés

3394 guéris

71 morts



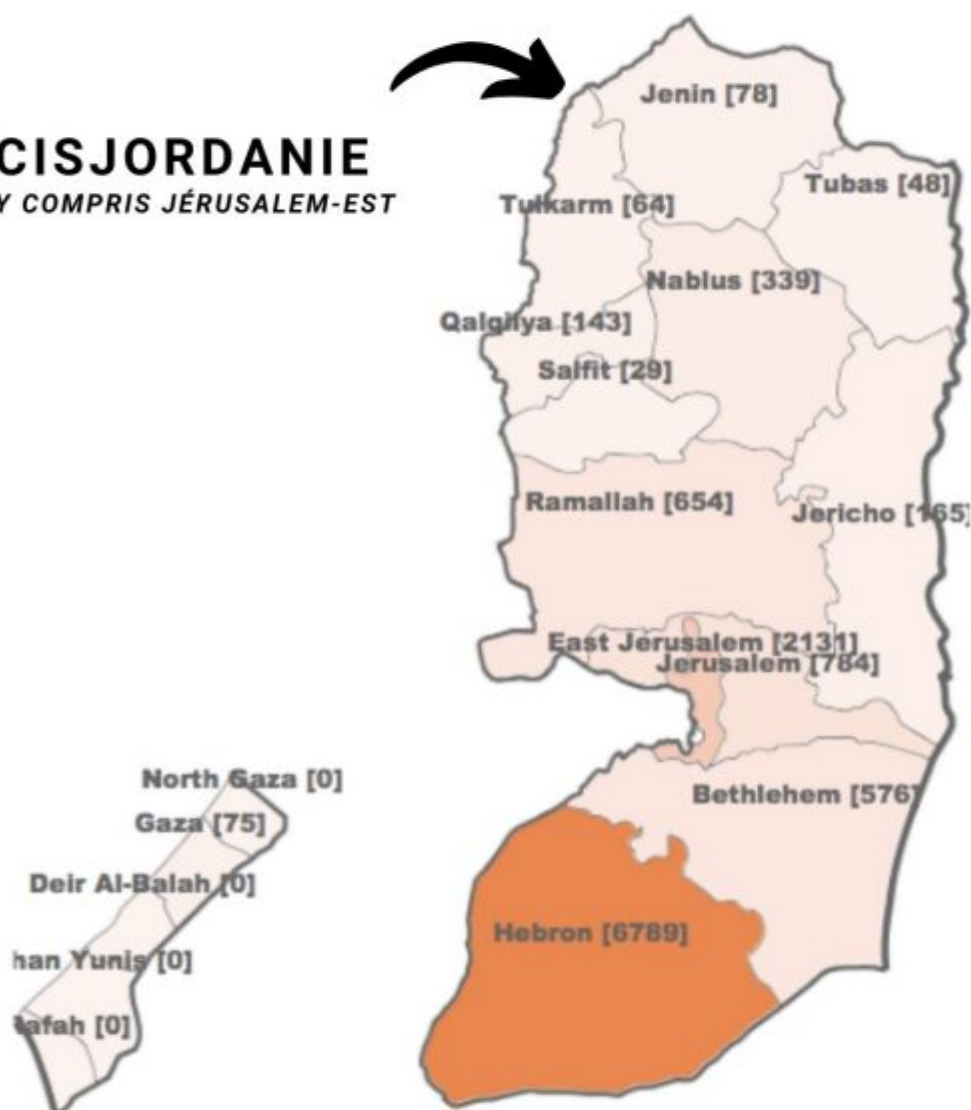
•



COVID-19 ET OCCUPATION : LA DOUBLE PEINE DES PALESTINIENS

Nombre de cas confirmés
 par lieu géographique au 23 juillet 2020

CISJORDANIE Y COMPRIS JÉRUSALEM-EST



BANDE DE GAZA



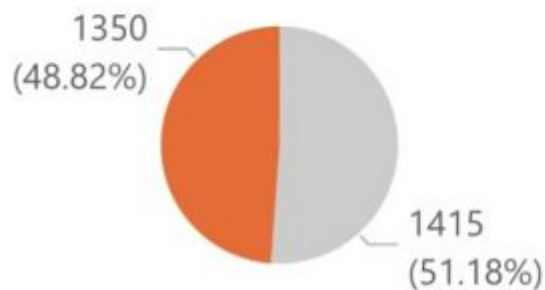
•



COVID-19 ET OCCUPATION : LA DOUBLE PEINE DES PALESTINIENS

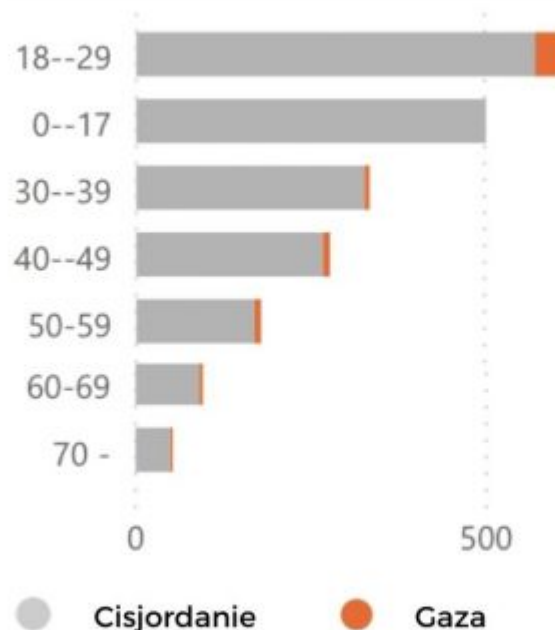
Nombre de cas confirmés
par sexe et par âge au 23 juillet 2020

Nombre de cas par sexe



Sexe ● Femme ● Homme

Nombre de cas par âge



Au d  but de la pand  mie, Isra  l a refus   l  entr  e de mat  riel m  dical malgr   la gravit   de la situation.

Ziad Medoukh, universitaire palestinien    Gaza d  clarait au mois de mars que l  on comptait seulement **55 lits** en soins intensifs et **50 appareils de r  animation** dans les h  pitaux de cette r  gion. Les coupures d  lectricit   et le manque de personnels soignants aggravent aussi la gestion de la crise sanitaire.

Les patients atteints du Covid-19 ne sont pas les seules victimes du r  gime d  apartheid isra  lien. Depuis qu  Isra  l a approuv   l  entr  e de milliers d  ouvriers palestiniens dans le pays, les travailleurs palestiniens risquent leur vie et doivent choisir entre gagner leur vie ou se prot  ger du virus.

En mars dernier, un travailleur palestinien qui pr  sentait des signes du COVID-19 a   t   jet   par terre et abandonn   par les forces d  occupation isra  liennes, pr  s du checkpoint de Beit Sira, qui relie le centre d  Isra  l    la Cisjordanie occup  e. Son employeur aurait averti les autorit  s isra  liennes avant m  me que l  homme n  ait re  su ses r  sultats. Quelques jours plus t  t, un autre ouvrier palestinien, soup  onn   d  avoir contract   le COVID-19, avait d   rejoindre seul le checkpoint de Beit Sira pour rejoindre la Cisjordanie.

Depuis le mois de mai, le gouvernement isra  lien, par crainte du d  veloppement d  une pand  mie incontr  lable, a d   lever son interdiction d  entr  e de l  aide humanitaire    Gaza. Une aide humanitaire a   t   envoy  e,    deux reprises, par les   mirats Arabes Unis pour aider les Palestiniens dans la lutte contre le COVID-19. Cette aide a d  abord   t   refus  e par l  autorit   palestinienne, pour finalement   tre envoy  e    Gaza avec l  accord des autorit  s isra  liennes et en coordination avec l  ONU.

Selon un rapport du minist  re palestinien de la Sant   sur le coronavirus d  aujourd  hui, depuis le d  but de la pand  mie, 13716 tests de coronavirus ont   t   administr  s dans la bande de Gaza. Actuellement, 246 personnes sont plac  es dans des centres d  isolement install  s par les autorit  s locales dans toute la bande de Gaza. Ceux dont le test est positif dans ces   tablissements sont transf  r  s dans un h  pital de campagne d  sign   install   pr  s du port-fronti  re de Rafah, o   ils re  voient des soins.

Chaque personne revenant de l    tranger est mise en quarantaine pendant 28 jours dans des centres sp  ciaux. Pendant deux mois, tous les lieux publics (caf  s,   coles, universit  s, salles de mariage et salles de sport?) ont   t   ferm  s.

Le checkpoint d  Erez est rest   pratiquement ferm   depuis d  but mars. Seul un petit nombre de patients gravement malades et leur accompagnant ont pu passer. Isra  l refuse de traiter les demandes de voyage autres que les cas m  dicaux urgents.

R  cemment, alors que les temp  ratures estivales ont augment   ainsi que la demande d    lectricit  , l  approvisionnement en   lectricit   dans la bande de Gaza a diminu  . Actuellement, les r  sidents sont aliment  s pendant **six heures cons  cutives**, suivies de huit heures sans   lectricit  . Selon les Nations Unies, depuis le d  but du mois de juillet, l    lectricit   est disponible **environ 11,7 heures par jour**. En juin, la moyenne   tait de 14,4 heures par jour.

La situation est tout aussi préoccupante en Cisjordanie. Le nombre de cas dans cette région, et notamment à Jérusalem-EST, ne cesse d'augmenter. L'Épicentre d'Hébron représente à ce jour, **plus de 70%** de tous les cas actifs.

Suite à l'arrêt de la coordination sécuritaire annoncée par l'AP, pour protester contre le projet d'annexion israélienne de pans de la Cisjordanie, les Palestiniens se voient refuser le transfert dans les hôpitaux israéliens pour se soigner, sauf les cas les plus graves.

De plus, Israël a mis en place des conditions très strictes à l'encontre des Palestiniens à Jérusalem-EST, pour pouvoir être testé. Chaque Palestinien doit être membre d'un organisme israélien de soins de santé privé. Pour bénéficier d'un test gratuit, il faut être résident palestinien officiel de Jérusalem-EST, soit seulement 40% de la population.

Dans ce contexte, la démolition du centre de dépistage tout juste ouvert, le 21 juillet après celle du centre de dépistage de Silwan par l'armée israélienne, l'arrestation de militants et de volontaires palestiniens impliqués dans des actions de sensibilisation, des initiatives locales pour désinfecter les écoles et les institutions ou distribuer les denrées alimentaires, la démolition des maisons, qui continue à l'heure du confinement, les limites géographiques imposées à l'accès aux soins par l'occupation constituent autant d'actes de répression qui visent l'autorité palestinienne et son refus de coordination, constituent en soi une violation aggravée de **l'article 56 de la IVe Convention de Genève** qui prévoit expressément qu'un occupant a le devoir d'adopter et d'appliquer « les mesures prophylactiques et préventives nécessaires pour combattre la propagation des maladies contagieuses et des épidémies ».

Le COVID-19 a mis en lumière les effets néfastes du régime d'apartheid israélien sur le droit à la santé de tous les Palestiniens.

Sources : Middle East Eye, Al Haq, The Electronic Intifada, OCHA, Gisha

date créée
2020/07/27